



# REUNION PUBLIQUE ENSOULESSE / FONTAINE

## Compte-rendu

Samedi 1<sup>er</sup> octobre 2022

**Elus présents :** Corine SAUVAGE, Françoise AUBRY, Pascal CHARTRIN, Thomas CIROT, Florent COLLIN, Damien FAUCONNET, Jean-Luc MICHELET,

**Habitants :** 19

**Secrétariat/Rédaction :** Valérie MAIER

En préambule, Corine SAUVAGE s'excuse pour le report de la précédente réunion.

Elle rappelle l'importance pour l'équipe municipale de venir dans les quartiers, au plus proche des habitants, afin de faciliter les échanges sur les sujets qui les concernent de près, et suivant la feuille de route de la profession de foi de l'équipe municipale.

- **La Communication :** Corine SAUVAGE rappelle l'existence de l'application Panneau Pocket qui permet de recevoir des notifications concernant les travaux, événements, actualité... Cet outil gratuit vient en complément des autres supports de communication (*Mon Ta Page*, Montamisé Infos, bulletin des associations, site internet, panneaux lumineux, affiches...). Beaucoup apprécient ces outils qui permettent un lien avec la vie de la commune.
- **La culture :** Corine SAUVAGE souligne l'existence des différentes manifestations (apéro-concerts, Fête de la St Jean, Marché des Producteurs de Pays, Fête de Noël...) qui permettent de garder cette vie de village que beaucoup apprécie ; la convivialité est importante en ces temps. Sans oublier, les animations organisées pour les Aînés : Semaine bleue, repas, goûter... ainsi que les animations nature, dont le ramassage des déchets qui a eu lieu il y a 15 jours. Certains proposent d'organiser une session de ramassage le long des voies fréquentées. Corine SAUVAGE indique que les conditions de sécurité pour les personnes sont malheureusement difficiles à garantir.
- **Le sport à Montamisé :**
  - *Halle des sports :* certains suggèrent d'ajouter un éclairage sur détecteur devant l'entrée principale et les escaliers. D'autres proposent d'isoler davantage la structure car en été, il fait très chaud et il n'y a pas de ventilation. Corine SAUVAGE précise que l'isolation du bâtiment (plafond et murs) a été réalisée dans le mandat précédent et qu'il conviendra sans doute, au regard du changement climatique, de changer certaines habitudes, notamment pratiquer en extérieur à certaines périodes. Des discussions seront menées avec les fédérations sportives concernant les calendriers de compétitions, cependant ces discussions risquent de mettre plusieurs années à aboutir. Par ailleurs, elle indique que la verrière va être remplacée par des tuiles. Une étude d'installation de panneaux photovoltaïques a permis de déterminer que la charpente ne pourrait malheureusement pas les supporter.
  - *Gymnase de Grand Poitiers :* sa rénovation est pour le moment programmée dans la programmation pluriannuelle de GP.
  - *Le stade municipal* est partagé pour le moment en un espace vert pour les enfants du groupe scolaire et en parking pour fluidifier la circulation aux abords du groupe scolaire, notamment en raison des travaux réalisés.
  - *Couverture des terrains de pétanque :* Corine SAUVAGE informe qu'une société privée va construire au printemps prochain une ombrière photovoltaïque au-dessus des terrains de pétanque du stade communal.
  - *Le projet du skatepark* sera lancé début 2023, en même temps que la rénovation du city-stade détérioré par les racines des arbres et de la conversion du terrain de basket en 2 terrains 3 x 3. Il sera par exemple envisageable de réserver des créneaux pour le club de basket.

- **Les associations** sont régulièrement consultées. Et le Forum des associations est désormais attendu.
- **Vie scolaire et extrascolaire :**
  - *Travaux à l'école maternelle* : Corine SAUVAGE informe des futurs travaux d'agrandissement et de rénovation de l'école maternelle.
  - *Restauration scolaire* : le réfectoire de l'élémentaire, il a été réorganisé grâce à l'installation d'une 2<sup>e</sup> ligne de self, évitant ainsi des travaux d'agrandissement. Cela a permis une meilleure fluidité et une qualité de restauration apaisée pour les enfants. Les repas sont toujours préparés sur place avec des produits à plus de 50 % locaux et bio.
  - *Centre de loisirs* : certains habitants estiment que les tarifs du centre de loisirs sont élevés. Corine SAUVAGE indique que les tarifs sont calculés au plus juste sans prendre en compte la totalité des charges. Une augmentation a eu lieu afin de facturer le service aux utilisateurs et de répartir les charges sur l'ensemble de la population. A noter que les impôts n'ont pas augmenté depuis 11 ans, mais qu'une augmentation est inéluctable.
  - *Secteur Jeunes* : pour rappel, le Secteur Jeunes accueille les jeunes de la 6<sup>e</sup> aux 17 ans. Durant les grandes vacances, un système de navette, sur réservation, est mis en place pour aller chercher les jeunes dans les villages.
- **Vie économique** : Corine SAUVAGE rappelle que la commune compte près de 100 acteurs économiques. L'annuaire est disponible sur le site internet ainsi que dans l'agenda annuel qui est distribué dans toutes les boîtes aux lettres. A noter que la Fédération des acteurs économiques de Montamisé vient de se créer fin septembre.

- **Aménagement/voirie d'Ensoulesse et Fontaine :**

Corine SAUVAGE rappelle les compétences de la communauté urbaine de Grand Poitiers, notamment en termes de voirie. Une enveloppe annuelle est dédiée aux travaux de voirie communale ; la collectivité restant maître des projets qu'elle souhaite mettre en œuvre. Des discussions régulières ont lieu avec les services de Grand Poitiers et ceux du Département.

Les habitants évoquent :

- *L'entretien des Prés des Joncs* : le dérasement des bas-côtés a bien eu lieu mais le chemin lui-même n'as pas été réparé. Les services seront contactés pour voir ce qui peut être fait.
- *La sécurité à Fontaine* : certains riverains regrettent la vitesse excessive à Fontaine. Corine SAUVAGE indique qu'une démarche avec les maires des 2 autres communes de Fontaine, Chasseneuil et St Georges, a déjà été entreprise pour une mise en place de 4 STOP. Les habitants émettent un avis favorable. Corine SAUVAGE se rapprochera de nouveau des 2 communes concernées, les mesures de vitesse ayant été réalisées.
- *Vitesse excessive dans la Rue de l'Abbaye* : les riverains demandent s'il est possible de faire un rappel de la zone 30. Par ailleurs, il est regretté que les engins agricoles roulent trop vite, notamment les plus grands. Corine SAUVAGE rappelle que malheureusement le manque de responsabilité et de civilité de certains automobilistes obligent les pouvoirs publics à toujours plus d'aménagements coûteux et contraignants pour tous.
- *L'éclairage Rue de l'Abbaye* n'est pas suffisant entre l'arrêt de bus et les habitations. Corine SAUVAGE indique qu'une attention particulière sera apportée. Par ailleurs, elle rappelle que le passage en led se fait au fur et à mesure des interventions. En cas de dysfonctionnement de l'éclairage public, les habitants sont invités à le signaler à la mairie. Certains proposent que les demandes de dépannage soient indiquées sur Panneau Pocket afin que tous les riverains soient au courant de la prise en charge.
- *Ravinement de la Rue de l'Abbaye* : les habitants informent que lors d'événements pluvieux importants, de nombreux cailloux sont à déplorer sur la route provenant des chemins. Corine SAUVAGE s'engage au passage des services techniques de la commune après les épisodes pluvieux.  
Les nids de poule du chemin communal situés près du 63 rue de l'Abbaye seront rebouchés par les services communaux.
- *Chemin des Traits* : les riverains signalent que l'accodrain du bout de la voie est bouché. Jean-Luc MICHELET répond que les services de Grand Poitiers seront contactés pour nettoyer également le réseau.
- *La route du Télégraphe* restera interdite aux véhicules. Les plus gros nids de poule seront bouchés.

- *Rue des Mauprès* : certains riverains regrettent l'implantation de poteaux bois le long de la voie. Corine SAUVAGE précise qu'ils ont été implantés, après accord, sur le domaine privé. Il conviendra de vérifier s'ils sont suffisamment visibles la nuit.
- *Les carrières d'Ensoulesse* : Corine SAUVAGE indique que la gendarmerie est intervenue à plusieurs reprises afin d'éviter les fêtes sauvages.
- **Autres sujets :**
  - *Pesticides et qualité des réserves d'eau* : beaucoup regrettent que les agriculteurs continuent de pulvériser les champs aux alentours de leur habitation. Ils souhaiteraient pouvoir disposer de la composition des produits utilisés. Corine SAUVAGE indique que dans ce domaine elle n'a aucun pouvoir. Certains agriculteurs optimisent leurs cultures avec l'aide de la Chambre d'Agriculture en limitant les intrants. C'est l'Etat qui assure la police de l'eau et des relevés réalisés par l'ARS sont à disposition en mairie. Les services de Grand Poitiers en charge des sites de captage sont également vigilants.  
Corine SAUVAGE complète en indiquant qu'au vu des conditions climatiques actuelles et à venir, il conviendrait que chacun fasse des efforts et revoit certaines pratiques.
  - *Les canons effaroucheurs* : suite aux nombreuses plaintes et appel de la mairie, la gendarmerie a fini par se rendre sur place et contacter l'agriculteur concerné afin qu'il respecte la réglementation.
  - *Chauffeurs de bus* : Corine SAUVAGE s'inquiète du manque de chauffeurs et lance un appel à volontaires.
  - *Réunion publique « Participation citoyenne »* : Corine SAUVAGE rappelle la tenue de la réunion publique organisé par la Gendarmerie le jeudi 20 octobre à 18h30 à la grande salle des fêtes.

Enfin, Corine SAUVAGE rappelle que les élus sont à la disposition des habitants lors des permanences des samedis matin et sur rendez-vous.